

durant tous les XVII^e et XVIII^e siècles, redéploya ses acquis à Bonneville et, comme nous le verrons dans un autre article, à Annecy et Frangy dans les domaines juridiques et politiques en devenant une bourgeoisie de robe. Il est intéressant de remarquer qu'aucun membre du réseau ne se soit illustré particulièrement dans la carrière des armes⁵⁴. De même, si les religieux abondent jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, il n'y en eut plus par la suite, probablement à cause de la précarité ecclésiastique régnante après le Directoire et la vente des biens d'église. Le réseau familial ne compta pas non plus de moniales signalées, les filles servant d'abord à tisser des alliances de prestige. Car comme le souligne Nicolas, « *les liens de parenté, invoqués à toute occasion, jouaient un rôle de tremplin professionnel et mondain dans cet univers d'interconnaissances où l'honorabilité se confondait avec le nom de telles manières qu'en de nombreux endroits, quelques familles parvenaient à truster tous les postes intéressants* »⁵⁵. A Bonneville, les liens que les Bastian établirent avec les Ducrest, Delagrange et Pisset est une illustration d'une endogamie régionale doublée de l'hypergamie d'un groupe de notables liés aux professions de robe. Ainsi se consolida une nouvelle bourgeoisie de fonction qui sortit des urnes révolutionnaires de 1793 et qui participa du « *groupe social que la Révolution s'attacha et qui prit les commandes* ». Car, « *pour ces hommes jeunes et capables, ce fut l'occasion d'une fantastique promotion par l'accès aux emplois civils et d'accès rapide aux conquêtes foncières offertes brusquement par la vente des biens nationaux* »⁵⁶. Les Bastian devinrent alors des notables régionaux de la Savoie du Nord, notaires, avocats, sénateurs et importants propriétaires fonciers, enclins aux idées révolutionnaires, de tendance politique libérale et fortement « *helvétophiles* » au moment des discussions concernant le sort de la Savoie du Nord au XIX^e siècle.

Comme le note Guichonnet⁵⁷, « *la bourgeoisie se recruta parmi les descendants de ruraux, enrichis par les biens nationaux, la dynastie des Bastian de Bonneville en est un exemple parmi d'autres* ».

Cependant, c'est parce que les Bastian de Bonneville avaient déjà eu accès à des charges d'importance avant la vente des biens nationaux qu'ils purent spéculer avec les assignats, grâce à la fortune dont ils jouissaient déjà, ce qui leur permit d'étendre leurs aisances foncières de manière spectaculaire. Disposant de nombreux biens, il est intéressant de relever leur obsession pour marquer ce territoire que révèlent encore les appellations publiques de « *Maison Bastian* » à Peillonex, ou l'érection de tours comme le fit l'avocat Joseph Jacquier-Châtrier dans sa propriété de Peillonex d'où il écrivait, le jour de l'inauguration de la tour le 24 mai 1873, entouré du prêtre et du maire de la commune ainsi que d'un meunier et de son jardinier : « *Après avoir ensemble admiré le joli paysage et le bon effet produit par cette construction tant dans l'intérêt de la propriété que de la commune, nous avons bu en chœur à la conservation de nous tous, à la prospérité de la commune de Peillonex et à la prospérité de nos familles* »⁵⁸. L'achat du château de Faucigny est aussi emblématique de cette même recherche dont participa l'érection en 1884 de la croix sur ce promontoire stratégique dominant la vallée de l'Arve, offrant une vue étendue de la gorge du Borne débouchant à Bonneville, en amont, jusqu'aux abords de Genève, en aval. Depuis cette hauteur, les Bastian de Bonneville et de La Côte d'Hyot pouvaient contempler l'espace où ils avaient constitué un réseau gentilice d'influence qui finit par produire, à la fin du XIX^e siècle, une série de rentiers et propriétaires fonciers jouissant de leur notabilité. Les notaires et châtelains Bastian de Peillonex du XVII^e siècle avaient abouti à ces « *châtelains-rentiers* » de La Côte d'Hyot près de Bonneville, dont il ne resta bientôt plus trace de bourgeoisie de robe à la fin du XIX^e siècle, si ce n'est dans des branches collatérales.

Jean-Pierre Bastian⁵⁹

54 - Au moment de l'annexion en 1860, seuls trois membres du réseau étaient officiers dans l'armée sarde : le major Prosper-Louis Bastian de Bonneville, commandant de Thonon et du Chablais, retraité avec 34 ans de service en 1863, Claude Marie Bastian, maire de Frangy et conseiller général, capitaine retraité avec 35 ans de service en 1864, âgé de 70 ans et Claude Bastian (de Chêne-en-Semine), capitaine au 49^e de ligne, 22 ans de service en 1864. *Revue Savoisiennne*, 1922, t.63, p.72-81 et 1915, t.56, p.121-123.

55 - Nicolas 2003, p.899.

56 - Townley et Sorrel 1989, p.22.

57 - Guichonnet 1973, p. 379.

58 - Rochon du Verdier Le Petit Colporteur n° 11, 2004, p.41-42.

59 - Professeur à l'Université de Strasbourg, originaire de Lutry, Canton de Vaud, Suisse. Pour tout commentaire sur cet article, écrire à : bastian@unistra.fr.